



Aménagement du territoire

**DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR UNE
CONSTRUCTION DONNANT OU EMPÊCHANT L'ACCÈS À UNE PISCINE**



COMMENT PROCÉDER POUR L'ÉMISSION DE VOTRE CERTIFICAT D'AUTORISATION

- Veuillez suivre **chacune des six (6) étapes** du présent formulaire ;
- Veuillez déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, **incluant les documents obligatoires exigés à l'étape 6**, au Service de l'aménagement du territoire situé au 3034, chemin Sainte-Marie ;
- Prévoir à défrayer les coûts du certificat au même moment ;
- Le Service de l'aménagement du territoire communiquera avec vous lorsque le certificat sera prêt.

IMPORTANT Pour l'obtention d'un certificat d'autorisation, vous devez obligatoirement nous remettre tous les documents énumérés ci-dessous et avoir complété le présent formulaire avec le maximum d'information et en conformité avec nos règlements municipaux. L'inspecteur affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires pouvant lui donner une meilleure compréhension de votre projet.

Prenez note que des documents incomplets ou manquants peuvent retarder l'émission du certificat et que des informations trompeuses peuvent annuler votre demande ou rendre votre certificat non conforme. Cette demande ne constitue en aucun temps, ni une demande complète, ni une autorisation de construire.

1

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT (la personne qui signera ce formulaire)

Nom complet :												
Adresse complète :	N°	Rue	Ville	Code postal								
N° de téléphone :	()	-	()	-								
Adresse courriel :												
Lieu des travaux :												
N° de lot :												

2

EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Même que le requérant ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non										
Si non, nom complet :												
Adresse complète :	N°	Rue	Ville	Code postal								
N° de téléphone :	()	-	()	-								

3

CALENDRIER DES TRAVAUX

Date prévue du début des travaux : (Durée du permis : 6 mois maximum)	___ / ___ / ___
	JJ MM AAAA

4

SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE

En signant le présent document, vous reconnaissez avoir pris connaissance du règlement sur la sécurité des piscines résidentielles (L.R.Q., c. S-3.1.02, a. 1).

Signature : _____ Date : _____

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux de construction sans l'obtention d'un certificat d'autorisation.

VOTRE FACTURATION

Prévoir les coûts suivants pour votre demande de certificat d'autorisation :

→ Coûts du certificat d'autorisation = 60,00 \$ (Ø taxe)

Votre facturation totale : 60,00 \$ (Ø taxe)



Aménagement du territoire

**DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR UNE
CONSTRUCTION DONNANT OU EMPÊCHANT L'ACCÈS À UNE PISCINE**

5 DÉTAILS DE LA CONSTRUCTION

Nous vous suggérons de dessiner la construction donnant ou empêchant l'accès à votre piscine à partir d'une copie de votre certificat de localisation le plus récent ou encore selon le plan que vous fournira, le cas échéant, votre piscinier.

Sur votre copie du certificat de localisation ou sur le plan, vous devrez dessiner et identifier les points suivants ;

- localisation de la piscine ;
- localisation de la construction (clôture, muret, terrasse, etc.) qui donnera ou empêchera l'accès à votre piscine ;
- dimension et hauteur de cette construction ;
- matériaux utilisés pour sa construction.

**6 LISTE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC
VOTRE DEMANDE**

Prenez note que l'absence d'un document et/ou d'une information exigée ci-dessous, fera en sorte que votre demande ne sera pas acceptée.

- | | Cochez |
|---|-------------------------------|
| 1- Si vous n'êtes pas propriétaire, une procuration (autorisation) du propriétaire actuel OU une copie de l'acte notarié si vous êtes récemment propriétaire ; | → <input type="checkbox"/> |
| 2- Copie de votre certificat de localisation le plus récent ; | → <input type="checkbox"/> |
| 3- Un plan montrant l'implantation de la construction donnant ou empêchant l'accès à votre piscine avec toutes les informations exigées pour l'émission du certificat d'autorisation ; | → <input type="checkbox"/> |
| 4- Un plan montrant la localisation de l'installation septique, <u>si nécessaire</u> ; | → <input type="checkbox"/> |
| 5- Valeur totale du projet : | <input type="text" value=""/> |

\$

SOMMAIRE DE LA RÉGLEMENTATION

Ceci n'est qu'un sommaire de la réglementation. Veuillez vous référer au règlement de zonage en vigueur pour la version officielle de la réglementation. Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire au (450) 474-4133 poste 1000.

Voir le document joint à la présente pour les informations concernant la *Loi sur la sécurité des piscines résidentielles (L.R.Q., c. S-3.1.02, a. 1, 2e al.)* du Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire ainsi qu'un sommaire du *Règlement de zonage n° 1103* de la Ville de Mascouche.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire au (450) 474-4133 poste 1000.